Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 083-218300291-20260605-2026_06_0002-DE

N°2026-06/02

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CALLIAN

L'an deux mille vingt-six, le 05 juin
Le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur François CAVALLIER
Présents : François CAVALLIER, Jean-Christophe BERTIN, Pascale AUGUET-OTTAVY, Jean-Luc ANTONINI, Jacques BERENGER, Sophie LOPEZ, Stéphanie BRUYERE, Michel FIAT, Pascal MONTLAHUC, Christiane TANZI, Philippe VERCHER, Emilie REBUFFEL, Donat BERTOZZI, Stéphanie FOULON, Basile TESTARD, Marie BOISNET, Eric JACOBI, Marie-Joële FOURNEL, Olivier MONERY.
Absents excusés : Marie MEYER (Pouvoir à Jean-Luc ANTONINI), Cécile AUTRAN (Pouvoir à Marie-Joële FOURNEL), Jean-Christophe CHAUTARD (Pouvoir à François CAVALLIER), Jean-Claude RENUCCI (Pouvoir à Pascale AUGUET-OTTAVY), Sandrine BUIRON (Pouvoir à Stéphanie FOULON), Timothée KOENIG (Pouvoir à Jacques BERENGER), Bérengère GINOUX (Pouvoir à Sophie LOPEZ), Karine CACHELEUX (Pouvoir à Marie BOISNET).
Absents : Néant
Secrétaire de séance : Sophie LOPEZ

Présents : 19 Votants : 27

BUDGET PRIMITIF 2026 – BUDGET PRINCIPAL
AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2025

(Annule et remplace la délibération n°2026-04/02 du 09 avril 2026)

Vu le Code général des collectivités territoriales ;
Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 ;
Vu le Compte Financier Unique 2025 ;
Le Conseil municipal,
Après avoir approuvé, le 9 avril 2026, le Compte Financier Unique de l'exercice 2025,
Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement,

CONSTATE

- un excédent de fonctionnement cumulé de : **846 411,38 €** ;
- un besoin de financement de la section d'investissement de : **21 611,68 €**.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

DÉCIDE d'affecter le résultat comme suit :

- **Au compte 1068 (Réserves – couverture du besoin de financement)** :

  21 611,68 €

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 083-218300291-20260605-2026_06_0002-DE

- **Au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté) :**

  ➡ **824 799,70 €**

PRÉCISE :

- Que le compte 001 (solde d'exécution d'investissement reporté) présente un **excédent de 30 183,36 €** ;
- Que le solde des restes à réaliser présente un **déficit de 51 795,04 €** ;
- Que le besoin de financement global de la section d'investissement s'élève à **21 611,68 €**.

Délibéré à Callian, les jours, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

Le Maire,



Secrétaire de séance,

